

Population cible	<p>La population cible est constituée des enfants de 7 à 12 ans présentant un écart significatif de développement ou des acquisitions relatives au fonctionnement adaptatif scolaire et social, lorsque ces signes semblent renvoyer à l'existence d'un TND.</p> <p>Age maximum d'adressage 12 ans révolu (jusqu'à la veille des 13 ans).</p>
Orientation	<p>L'orientation vers la PCO-TND68 sera faite lorsque les mesures d'accompagnement pédagogique mises en place ne suffisent pas. A ce moment-là, le directeur d'école ou le chef d'établissement, sur proposition de l'équipe éducative, en lien avec les PAS, et avec l'accord de la famille, peuvent inviter la famille à consulter leur médecin traitant pour orientation vers la PCO-TND68.</p> <p>Si la problématique n'est pas d'ordre scolaire, la famille peut en lien avec son médecin traitant être à l'initiative de l'adressage.</p>
Adressage	<p>3 volets distincts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un volet médecin - Un volet famille - Un volet enseignant <p>Chaque volet est rempli par la personne concerné.</p> <p>➔ Accessibles sur PARCEO.</p> <p>Envoi du livret de repérage par Via Trajectoire uniquement. Obligatoire à partir du 01/01/2026 ViaTrajectoire Site officiel Orientation sanitaire et médico-sociale ➔ PARCOURS TND</p>
Validation de parcours PCO	<p>Sur Via Trajectoire</p> <p>Par le Médecin coordinateur de la PCO-TND68</p> <p>➔ Eligibilité transmise instantanément</p>
Parcours TND	<p>Outil de coordination de parcours => Parcéo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilans des professionnels - Compte rendu des synthèses - Propositions d'adaptation et d'aides pédagogiques
Durée du parcours	<p>Possibilité d'un parcours PCO de 2 ans maximum sur la période 0 – 12 ans.</p> <p><u>Indépendamment de la date du 1^{er} rendez-vous avec les professionnels libéraux, l'âge maximum de financement des interventions précoces par la CPAM est de 14 ans.</u></p>

